

Chômage, impôt et change

Le rideau de fumée des 35 heures dissimule la poursuite des politiques antérieures, monétaire et fiscale, qui étouffent la croissance et détruisent l'emploi.

Les avocats de la réduction du temps de travail font reposer leur défense de cette politique sur deux hypothèses également fausses : la première est que le volume total de l'emploi ne peut augmenter. Le partager entre les postulants devient donc une affaire d'équité et de politique redistributive et non d'économie. La seconde, qui cherche à répondre aux inquiétudes que suscite cette mesure chez les entrepreneurs et les salariés, tient plus du vœu pieux que de l'analyse économique rigoureuse. Elle consiste à croire que malgré tout, une réduction de la durée de la semaine de travail pourra contribuer à accroître la production et le niveau de vie parce que la productivité individuelle augmenterait à mesure que le temps de travail se réduit. Ce dernier effet existe sans doute mais il est trop modeste pour compenser les coûts inhérents à la réduction des horaires actuels.

On peut le déduire facilement de l'observation des attitudes des employeurs et des salariés. Les premiers dénoncent les coûts qui vont résulter pour l'entreprise du passage aux 35 heures. On peut présumer qu'ils savent où se trouve leur intérêt et qu'ils n'attendent donc pas de progrès de productivité rentable de cette mesure. Les entreprises demandent en conséquence à être indemnisées pour embaucher des salariés supplémentaires.

Mais les salariés eux-mêmes et leurs représentants syndicaux partagent cette analyse puisqu'ils refusent que la réduction d'horaires s'accompagne d'une baisse proportionnelle du salaire mensuel. Ce qui revient très exactement à dire qu'ils réclament une augmentation du salaire horaire pour accepter de travailler moins longtemps. Cela signifie que le temps de travail réduit est pour eux un inconvénient et non un avantage puisqu'ils demandent à être payés plus cher pour accepter cette nouvelle forme de travail.

Les partenaires sociaux reconnaissent donc que la réduction du temps de travail est une mauvaise affaire pour l'économie. C'est le bon sens. En effet, si l'on pouvait enrichir le pays et les entreprises par ce moyen il y aurait bien longtemps que les employeurs et les employés s'en seraient aperçus et auraient conclu volontairement des contrats permettant de se partager entre eux les bénéfices escomptés de l'opération. Ils ne l'ont pas fait parce que les gains sont illusoire et qu'au contraire la mesure va s'avérer coûteuse en termes de niveau de vie et d'emploi.

Traitement social

La politique du gouvernement socialiste apparaît alors clairement pour ce qu'elle est, un

avatar du traitement social et politique du problème du chômage, qui renonce à augmenter l'emploi total dans le pays. Sa mise en œuvre consiste à subventionner des partenaires sociaux qui demandent tous à être indemnisés pour accepter la réforme. Il faudra donc bien augmenter les impôts pour la mettre en œuvre.

Cet alourdissement inévitable de la fiscalité se fera soit de façon implicite en imposant des charges nouvelles, sans compensation, aux entreprises et en réduisant autoritairement le salaire de ceux qui ont aujourd'hui un emploi, soit de façon explicite en accroissant le poids de l'impôt sur le revenu ou sur la fortune. C'est dans les deux cas une politique de redistribution des revenus sans création de richesse supplémentaire.

Mais du fait de l'augmentation de la charge fiscale totale dans une économie qui détient déjà des records de prélèvements obligatoires, la réduction de la durée du travail a toutes chances de réduire l'emploi plutôt que de l'augmenter. Il vaut mieux en effet, dans ces conditions, la repousser à l'an 2000. Mais Pâques ou la Trinité seraient encore plus indiqués.

Solutions praticables

Ce qui nous ramène à la première hypothèse, fautive, du gouvernement actuel qui prolonge celle de tous ses prédécesseurs, celle de l'impossibilité d'un accroissement du volume total de l'emploi.

Le renoncement en la matière est impardonnable car on peut en réalité augmenter ce volume comme le montrent notamment les exemples des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Pour cela il suffit de suivre les enseignements de l'analyse économique moderne, dégagée des querelles d'école et des conflits partisans.

L'emploi dans l'entreprise dépend du coût du travail et de l'accroissement des ventes, c'est-à-dire des débouchés. Le coût du travail dépend aujourd'hui en France avant tout de l'impôt sur l'emploi que sont les cotisations sociales. Leur augmentation permanente explique l'apparent paradoxe selon lequel les salaires (nets) que touchent les salariés ne sont pas trop élevés et ne s'accroissent guère alors que le coût du travail pour l'entreprise est prohibitif et fortement croissant. La feuille de paye n'est pas, dans les circonstances présentes, ennemie de l'emploi si, du moins, l'on diminue l'impôt sur le travail.

Mais le coût du travail et les débouchés sont aussi affectés de façon directe, et décisive dans une économie très ouverte sur l'extérieur, par le taux de change. Toute hausse du change, pour un salaire donné et fixe en francs, augmente le coût du travail français à l'exportation et pénalise celle-ci en réduisant les débouchés internationaux. L'appréciation du change réduit ainsi la production et l'emploi.

En dépit des sophismes complaisamment répandus par nos responsables monétaires qui font passer une cause politique avant la santé de l'économie, cet effet est facile à observer. On l'a bien vu lors de l'épisode récent de hausse du dollar. Un dollar qui s'apprécie signifie en réalité une baisse du franc et du DM sur le marché des changes. Et l'on a salué de tous cotés, y compris au gouvernement et chez nos responsables monétaires, les effets bénéfiques pour l'activité économique française de la hausse du billet vert. C'est reconnaître que la dépréciation du franc est bonne pour l'économie, les entreprises et les salariés.

Irresponsabilité

Malheureusement la hausse du dollar ne correspond pas à une tendance stable, en particulier parce que les autorités américaines ne se fixent pas d'objectif de change. Elle peut à tout moment céder la place à une dépréciation du billet vert sur les marchés, ce qui ne manquera pas d'aggraver la situation de l'économie française. Nos autorités monétaires laissent ainsi, paradoxalement, aux aléas du marché des changes le soin de régler la conjoncture française.

Il serait possible d'échapper à cette irresponsabilité coupable en pratiquant une politique de change réaliste, c'est-à-dire qui renoncerait à la parité fixe avec le DM pour rechercher le niveau de change qui favorise l'emploi. Mais ce réalisme se heurte au dogme monétaire. Et le gouvernement Jospin, après nous avoir donné quelque espoir en début de mandat, a désormais choisi et cédé, comme ses prédécesseurs, au dogmatisme qui condamne la croissance française.

L'autre composante d'une politique efficace de développement de l'emploi consiste à alléger les cotisations sociales. La meilleure solution pour ce faire est de privatiser l'assurance maladie et de développer un système de retraites concurrentiel qui peut être parfaitement social comme je l'ai montré précédemment ("Fiscalité. Une réforme simple efficace et sociale" *Le Figaro*, 18 octobre 1996). Mais ici c'est le dogme socialiste du monopole public de l'assurance et des retraites qui s'oppose au progrès.

En dépit de ces obstacles dogmatiques, l'analyse économique montre la voie de l'espoir. Il est parfaitement possible aujourd'hui de développer l'emploi et de réduire le chômage en France comme ailleurs. Mais pour cela il faut se débarrasser des dogmes de l'étalon mark et du monopole public des systèmes de retraites et d'assurance maladie. Faute de quoi nous sommes condamnés aux faux semblants et aux illusions redistributives, la gestion de la pénurie en matière d'emploi, sur fond d'augmentation tendancielle du chômage et de retard croissant sur nos concurrents internationaux.

La solution existe. Elle est à portée de main. Mais elle exige l'ouverture du débat et la remise en cause des politiques conservatrices.

JJR